Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées sur les emplois fonctionnels de direction au titre de l'année 2023 au titre de l'article 132-6-1 du Code général de la fonction publique

(A) Nombre d'agents sur emplois fonctionnels de direction au 31/12/2023 :

4 dont DGS:1 H

DGAS: 2 F

DGST:1H

(B) N° de département :	93	(E) Nominations en 202	3 (y compris prin	no-nominations)	(F) Primo-nomination	ns année 2023	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels	номме	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	номме	FEMME
		concernés					
Romainville	commune	DGS			DGS		
		DGAS			DGAS		
		DGST	1		DGST	1	
		Expert de haut niveau-			Expert de haut niveau- Directeur		
		Directeur de projet			de projet		
		Total par seve	1	n	Total nar seve en 2023	1	n

Ne remplir que les cases colorées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)

	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
	DGS	1			
	DGAS		2		
	DGST				
	Expert de haut niveau- Directeur				
	de projet				
	Total par sexe années antérieures	1	2		
	(H = F + G) Total primo par sexe	2	2		
	(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	2	2		
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo- nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	2	2		
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	:	1		
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant		
	Contribution due				
Au titre du 2 ^{ème}	Nombre minimal de représentant	1			
cycle	de chaque sexe				
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant		
	Contribution due				

^{*}La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées